

CARTOGRAPHIE DES RISQUES

Etape 1 : Vérification des cas d'interdiction d'entrer en relation d'affaires

Si vous répondez « OUI », il est interdit d'exécuter une opération

Identification et connaissance du client	
<p>Lorsque le client est une personne physique</p> <p><i>Remarque : Vous devez recueillir les éléments d'identification tels qu'un document officiel en cours de validité comportant sa photographie (carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour)</i></p>	<p>Situation de famille :</p> <p>Profession :</p> <p>Profession du conjoint :</p> <p>Revenu annuel du foyer :</p> <p>Estimation du patrimoine total du foyer :</p>
<p>Lorsque le client est une personne morale</p> <p><i>Remarque : Vous devez recueillir les éléments d'identification tels qu'un extrait k-bis de moins de 3 mois</i></p>	<p>Dénomination sociale :</p> <p>.....</p> <p>Identité des associés et dirigeants sociaux :</p> <p>.....</p> <p>Adresse du siège social</p> <p>.....</p> <p>.....</p>

<p>Origine géographique du client</p> <p><i>(cf. la liste d'États ou territoires considérés comme non coopératifs par le GAFI, page 32 de la procédure Tracfin)</i></p>	<p>.....</p> <p>.....</p>
---	---------------------------

Connaissance de la relation d'affaires	
Date et circonstance de l'entrée en relation avec le client (ex. : <i>client de longue date, démarché, qui vous a contacté, présenté par un tiers, vente à distance, etc.</i>)	Date d'entrée en relation : Circonstance :
Objet et nature de la relation d'affaires	Montant de l'opération Origine des fonds (ex. : <i>épargne, héritage, donation, vente immobilière, gains du jeu, etc.</i>) : Destination des fonds (ex. : <i>souscription, versement, etc.</i>) : Objectif patrimonial du placement (ex. : <i>valorisation du capital, complément de revenu, transmission du capital, etc.</i>) :
Critères liés au produit et à l'opération	
Equilibre ou non entre l'opération envisagée, le patrimoine, le revenu et l'activité du client
Nature et type de produit proposé
Type de service fourni (en assurance, transaction immobilière, etc.)
Modalités de paiement (ex. : <i>espèce, chèque, virement national ou international</i>)
Origine géographique des fonds (cf. la liste d'États ou territoires considérés comme non coopératifs par le GAFI, page 32 de la procédure Tracfin)